

M Le lien Mariverain

Du 3 au 9 octobre 2004

C'est la Semaine de prévention des incendies

Nous le savons tous : la prévention des incendies est une responsabilité qui devrait être la nôtre 52 semaines par année. Pourquoi alors est-il nécessaire, à chaque début d'octobre, de revenir sur ce sujet? Parce que malheureusement, encore trop souvent, de nombreuses mortalités, blessures et destructions sont causées par les incendies, et que plusieurs de ces drames auraient pu être évités par de simples petits gestes de prévention.

Ainsi, du 3 au 9 octobre prochain, les pompiers de Sainte-Marie vont unir leurs efforts pour participer activement à la Semaine de prévention des incendies, sous le thème « *Ma vie vaut plus qu'une pile* ». Eh oui, à nouveau l'accent est mis sur la bonne utilisation du détecteur de fumée car, encore trop de tragédies surviennent dans des immeubles dotés de détecteurs devenus inutiles parce que leurs piles étaient à plat.

La sensibilisation des enfants

Les principales activités de prévention seront faites auprès des enfants afin de leur donner rapidement de bonnes habitudes de sécurité qui leur serviront toute la vie. Ainsi, du 4 au 8 octobre, des membres du Service de la protection contre l'incendie feront des visites dans les écoles pour permettre aux enfants de participer à des mises en situation, à des simulations d'évacuation et à des séances d'information.

Des visites sont également prévues pour rencontrer les plus jeunes dans les garderies ainsi que les aînés dans les résidences pour personnes âgées. Les Mariveraines et les Mariverains sont également invités à venir rencontrer des membres de la brigade des pompiers, le samedi 9 octobre, au stand d'information situé aux Galeries de la Chaudière. Vous y obtiendrez de nombreux renseignements concernant la prévention et la sécurité.



N'hésitez pas à venir les rencontrer; ils seront heureux de répondre à toutes vos questions.

Prochaine réunion du conseil :
le mardi 12 octobre à 20 h

OCTOBRE						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24/31	25	26	27	28	29	30



VILLE DE
SAINTE-MARIE
AU CŒUR DE LA RÉUSSITE

www.ville.sainte-marie.qc.ca

Du nouveau sur Internet

Dès octobre, le rôle d'évaluation de Sainte-Marie sera disponible sur Internet. Ce projet, réalisé en collaboration avec l'entreprise Nexxlink et son logiciel IMMONET, permettra d'interroger les milliers de fiches d'évaluation de la Ville.

Selon M. Jacques Boutin, directeur des finances, il sera facile d'accéder gratuitement aux données principales du rôle. Il suffit de se rendre sur le site Internet de la Ville et de cliquer sur le lien approprié. Un moteur de recherche permet ensuite de trouver la fiche désirée à partir d'un numéro de matricule ou de cadastre, ou de l'adresse civique de l'immeuble.

Sur la fiche, on retrouve l'adresse, le ou les numéros de lots, l'évaluation foncière, la dimension du terrain et l'année de construction. Tous ces renseignements sont publics et le système ne peut transmettre d'information personnelle (nom du propriétaire, par exemple).

Dans le cadre de leur travail, de nombreux professionnels doivent se déplacer ou téléphoner à l'hôtel de ville pour obtenir des renseignements encore plus précis contenus dans le rôle d'évaluation. Dorénavant, moyennant un tarif à la pièce ou à l'année, ils auront accès à ces renseignements directement par Internet.

« Grâce à IMMONET, ajoute M. Boutin, la ville et les citoyens disposent d'un outil de consultation rapide, efficace et sécuritaire. De plus, pour celles et ceux qui n'ont pas accès à Internet, un poste informatique sera à leur disposition à l'hôtel de ville. »

Plus que quelques semaines avant la fin des travaux dans le secteur du pont

Vers la fin du mois d'octobre, le chantier du centre-ville de Sainte-Marie aura fait place à de nouveaux aménagements urbains et paysagers, qui s'harmoniseront au site de l'église ainsi qu'au nouveau pont qui surplombe la rivière Chaudière.

Les travaux majeurs touchant la reconstruction des infrastructures routières seront terminés en grande partie vers la mi-octobre. Quant aux autres opérations, comme l'éclairage, l'enlèvement des services aériens, elles seront complétées au cours des jours suivants. Dès que la date de la fin des entraves sera connue, le Ministère l'annoncera par le

biais des médias locaux et autorisera, par la même occasion, les conducteurs de camions lourds ayant trois essieux et plus à circuler sur le nouveau pont.

Enfin, le ministère des Transports remercie les usagers de la route, les riverains ainsi que les partenaires de leur patience et de leur collaboration.

Les efforts de tous auront été précieux au cours des deux dernières années pour réaliser ce projet d'importance à Sainte-Marie.

Sonia Lafontaine
Ministère des Transports



À ne pas manquer : Édition spéciale (voir cahier central 4 pages)

En 2004,
c'est le 260^e anniversaire
de la Ville de Sainte-Marie!

Tourisme et activités d'automne

Denise Germain
Agente de développement
touristique



HORAIRE DES SITES

Manoir Taschereau

(418) 387-3671

Pour groupes en tout temps sur réservation.

Maison Dupuis

(418) 387-7221

Jusqu'au 20 septembre, fermé le lundi

Du mardi au vendredi, 13 h à 15 h

Samedi, 12 h à 16 h

Dimanche, 13 h à 16 h

Pour groupes en tout temps sur réservation.

Maison J.-A.-Vachon

(418) 387-4052

Tous les jours, en semaine, 9 h à 16 h 30

À partir de la mi-septembre jusqu'au 31 octobre 2004, la Maison J.-A.-Vachon est fermée les fins de semaine.

Pâtisserie Vachon

Jusqu'au 31 octobre

Lundi au jeudi, 9 h à 15 h (dernier départ

pour la visite de la Pâtisserie)

Vendredi, 9 h à 14 h 30 (dernier départ

pour la visite de la Pâtisserie)

Maison Pierre-Lacroix

(418) 386-3821

Du 6 au 27 septembre 2004, la Maison Pierre-Lacroix est ouverte seulement les fins de semaine.

Visite pour groupes, sur réservation, au (418) 387-3233.

ACTIVITÉS D'AUTOMNE

Le Cerf Rouge des Appalaches (NOUVEAU)

(418) 387-9756

Ouvert jusqu'au 30 septembre 2004 et du 1^{er} décembre au 28 février 2004.

Élevage du cerf rouge en harmonie avec la nature!

Manoir Taschereau (NOUVEAU)

Forfait Tour d'avion pour découvrir la Beauce en collaboration avec Grondair.

Maison Pierre-Lacroix

Exposition « La Chaudière et ses humeurs » selon les heures d'ouverture.

« Un air de Noël » présente encore, cette année, une panoplie de cadeaux pour la famille, des ornements pour votre arbre de Noël et des objets pour la décoration de la maison durant la période des Fêtes!

Église de Sainte-Marie

Visite guidée de l'intérieur de l'église est disponible pour les groupes sur réservation.

Bureau d'information touristique

Depuis le 7 septembre 2004, le bureau d'information touristique est ouvert tous les jours suivant l'horaire d'automne.

Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30

Samedi et dimanche, de 9 h à 17 h

Pour information :

Denise Germain (418) 387-3233

Nouvelle orientation du Service des travaux publics

Maurice Mercier
Surintendant du Service
des travaux publics



Le Service des travaux publics de la Ville de Sainte-Marie procède différemment dans la façon d'exécuter ses travaux, et ce, depuis le début de l'année. Le but recherché est de libérer notre main-d'œuvre pour permettre une meilleure action corrective et préventive de nos différents réseaux de conduites souterraines.

Pour ce faire, le déneigement des secteurs ruraux (sur une distance approximative de 38,9 km) sera confié à l'entreprise privée l'hiver prochain. C'est la compagnie Constructions Edguy inc. qui a obtenu ce contrat par voie de soumission publique.

Avec nos 118 kilomètres de voies publiques qui sillonnent le territoire (secteurs urbain et rural), ainsi que nos 15 kilomètres de

trottoirs, l'entretien hivernal de notre réseau routier devenait de plus en plus exigeant pour les cols bleus, car cela demande beaucoup de travail autant le jour, la nuit que les fins de semaine.

L'orientation retenue par le conseil de spécialiser nos gens sur l'entretien du réseau aurait nécessité l'embauche d'employés additionnels, qu'il est difficile de recruter pour la seule saison hivernale.

La formule de sous-traitance retenue permettra d'améliorer la qualité de nos services tout en permettant à nos employés d'assumer une charge de travail mieux équilibrée en saison hivernale.

PROGRAMMATION

les journées de la culture

SAMEDI et DIMANCHE,
25 et 26 septembre, 13 h à 17 h

MAISON PIERRE-LACROIX
Démonstrations de techniques traditionnelles
Expositions d'artistes et d'artisans du milieu

DIMANCHE, 26 septembre,
13 h à 17 h

MAISON DUPUIS
Musée des pionniers de l'aviation
Musée du Père Gédéon

HÔTEL DE VILLE
Exposition collective des artistes mariverains
« Perceptions »
Dessin à partir de modèles vivants
(artistes et public)

BIBLIOTHÈQUE HONORIUS-PROVOST
Exposition solo des œuvres de Mona Thivierge « Vue de couleurs passions »
Exposition et lecture de textes des auteurs d'ici
Ateliers d'art pour enfants de 6 à 12 ans
Kiosques du Club du jeu d'échecs
Kiosque du Comité mariverain de généalogie

ÉGLISE DE SAINTE-MARIE
Visites guidées de l'église
Vulgarisation des orgues
Présentation de la vidéocassette
« Nos églises, nos châteaux »

CENTRE RÉCRÉATIF (SOUS-SOL)
Animations de danse, musique et chant
avec Les Danseurs de Sainte-Marie, EF Manigance, Lise Sirianni, les Troubadours de ma Vallée et la Grand' Débâcle

ÉCOLE MARIBEL
Atelier de théâtre à 13 h et présentation
d'une courte pièce à 15 h
Animation par Renée Guay



Le comité organisateur : Denise Germain, Michel Jacques, Line Gagnon, Jacques Filiatrault et Mona Thivierge. Absents sur la photo : Lise Sirianni et Robert Marcoux.

Émissions culturelles à AXIONtv, télévision communautaire

À cours du printemps 2004, en collaboration avec le comité de la politique culturelle, la télévision communautaire présentait des artistes, artisans, intervenants culturels et sites patrimoniaux mariverains dans le cadre de l'émission « L'art au cœur et la culture de chez nous ».

À la suite du succès de cette série d'émissions, le comité de la politique culturelle et la télévision communautaire sont heureux d'annoncer la diffusion d'une nouvelle série d'émissions au cours de la saison automne 2004. Ces émissions seront présentées dès le 22 septembre à raison de trois fois par semaine : les mercredis, jeudis et dimanches. Quelle belle occasion de découvrir, dans leur environnement, ceux et celles qui façonnent notre vie culturelle locale!

SEMAINE DU 22 SEPTEMBRE

Bruno St-Pierre, directeur Troubadours de ma Vallée

SEMAINE DU 29 SEPTEMBRE

Dévoilement du Répertoire des artistes et artisans mariverains 2004 lors du vernissage de l'expositions des artistes

SEMAINE DU 6 OCTOBRE

Aline Carrier, metteuse en scène

SEMAINE DU 13 OCTOBRE

Nicole Gagnon, artisanne

SEMAINE DU 20 OCTOBRE

Richard Savoie, technique de scène

SEMAINE DU 27 OCTOBRE

Benoît Métivier et Clermont Sylvain : visite de l'église de Sainte-Marie

SEMAINES À VENIR

Renée Guay, écrivaine

Yvète Faucher, artiste peintre

Lise Sirianni, intervenante culturelle

Mona Thivierge, artiste peintre

Louis Giguère, monteur-réalisateur

Marylène Faucher, artiste peintre

Nancy Bouchard, photographe

Pour connaître l'horaire exact, consultez l'horaire de diffusion affiché sur notre babillard communautaire, câble 11.

Sylvie Plouffe
Réalisatrice, 387-8353

En juin dernier, notre ville a reçu avec grand plaisir la visite d'une délégation composée de représentants de la production porcine de Bretagne. Les élus municipaux de la Ville de Sainte-Marie et les représentants des producteurs de porcs de la région ont présenté leur expérience commune en matière de cohabitation harmonieuse. Les délégués de la Bretagne ont fortement apprécié leur visite puisqu'elle leur a permis de constater que le rapprochement entre les citoyens et les producteurs de porcs est possible. L'expérience de Sainte-Marie est d'autant plus intéressante qu'elle a servi d'exemple au Syndicat des producteurs de porcs de la Mauricie où les producteurs ont aussi conclu des ententes d'épandage au printemps dernier.



La santé dans notre ville : une priorité

Patrice Cossette
Conseiller municipal
affecté à ce dossier



Le conseil de ville actuel a pris l'engagement en novembre 2002 de mettre toutes ses énergies pour améliorer la qualité de vie des Mariveraines et Mariverains. Parmi ce vaste projet, le dossier de la santé y occupe une place importante.

Garde médicale

Rapidement, dans un premier temps, nous avons travaillé avec les médecins, la direction du CLSC-CHSLD et certains dirigeants de l'ancienne Régie régionale pour tenter de résoudre la problématique de notre garde médicale. À la suite de plusieurs rencontres qui se sont avérées des plus constructives, les médecins de la région particulièrement ont travaillé fort pour majorer l'offre de service au niveau de la garde médicale. Dès l'été 2003, les heures de disponibilité furent augmentées et un horaire régulier fut mis en place.

Abolition des Régies régionales

À la suite de l'élection d'un nouveau gouvernement à Québec au printemps 2003, les Régies régionales furent abolies et de nouvelles Agences furent mises en place. De concert avec la MRC, le CLD, les membres des conseils d'administration de l'Hôtel-Dieu de Lévis et de l'ancienne Régie ainsi que le président du CA du CLSC-CHSLD, le conseil de Ville de Sainte-Marie travaille pour assurer un fort positionnement de La Nouvelle-Beauce et de notre ville à l'intérieur de ces nouvelles structures.

Radiographies et prélèvements sanguins

Toujours dans le même esprit, nous avons rencontré à plusieurs reprises des intervenants du milieu concernant l'optimisation de nos équipements de radiographie, dont nous pouvons jouir grâce à la Fondation Le Crépuscule. De plus, le dossier des délais des prélèvements sanguins fut abordé à maintes reprises. Les intervenants du milieu sont

donc au courant des besoins de notre population par l'intermédiaire de votre conseil.

Nouveau CLSC-CHSLD

Sur le plan politique, Harold Guay, votre maire, a souligné, à tous les instants et à toutes les tribunes, l'importance de la construction d'un nouveau CLSC-CHSLD sur notre territoire pour assurer à notre région des services adaptés à la réalité d'aujourd'hui. Au moment d'écrire ces lignes, le conseil demeure optimiste dans ce dossier.

La santé, plus que des équipements...

Malgré le fait que la santé soit de juridiction provinciale, le conseil actuel croit qu'il est essentiel d'y travailler activement pour maintenir et améliorer notre qualité de vie. De plus, la santé au sens large est beaucoup plus que des infrastructures et des services traditionnels de soins de santé. La santé, c'est aussi un milieu de vie sain, un environnement sain. Favoriser la pratique du sport et des loisirs, créer d'agréables espaces de repos et de détente, augmenter les possibilités de se déplacer à pied et en vélo au sein de notre ville et du centre-ville améliorera la santé de tous les Mariveraines et Mariverains. Au cours des prochaines années, nous souhaitons étendre nos actions à tous les secteurs touchant ce vaste domaine qu'est la santé.

Le conseil, votre porte-parole

L'ensemble du conseil est conscient de l'importance du dossier de la santé pour notre ville. Ce dernier a rencontré à plusieurs reprises des intervenants du milieu pour mieux cerner les problèmes. Pour assurer le suivi, Rosaire Simoneau et moi-même sommes heureux de vous représenter aux côtés de votre maire, Harold Guay, sur les dossiers touchant la santé.



Bibliothèque Honorius-Provost



Jacques Filiatrault
Bibliothécaire

À noter :

- Nouvelle tarification : L'abonnement est **GRATUIT** pour les résidents de Sainte-Marie de **17 ans et moins avec preuve de résidence**.
- Collection de DVD : Disponible pour le prêt, cette collection de **DVD** comprend des films d'animation, des classiques ainsi que des documentaires.
- Poste informatique : Il est maintenant possible d'utiliser **Word et Excel** sur ce poste aux mêmes conditions que pour l'Internet.

Animation : activités débutant en septembre

- L'heure du conte pour les enfants de 4 à 6 ans
- Club de lecture pour adultes
- Club de jeu d'échecs pour les mordus de ce jeu de stratégie
- Vous pouvez dès maintenant admirer les toiles de l'artiste peintre **Mona Thivierge**. Ses œuvres seront exposées jusqu'en décembre 2004.

Le Comité mariverain de généalogie

Bénévoles recherchés pour le Comité mariverain de généalogie

Nous recherchons des bénévoles prêts à travailler quelques heures par semaine sur les registres de la Beauce. Vous auriez à lire l'information contenue sur les microfilms et à les transférer sur ordinateur en équipe avec un sympathique membre du comité. Tous ceux qui sont intéressés par ce projet peuvent contacter un des membres du comité, soit : Réal Giguère (387-2599);

Nicole Poulin-Ferland (387-8233) ou Diane Faucher-Jacques (387-5886).

Nouveautés :

- *Dictionnaire des familles Bégin d'Amérique, 2004*. De Monique B. Bégin.
- *Les Cliche : Album souvenir du 10^e anniversaire de l'association des familles Cliche inc. : dix ans ensemble*. De Vincent Cliche.
- *Registres numérisés d'état civil : Cranbourne 1883-1940*. De Jean-Pierre-Yves Pépin.
- *Registres numérisés d'état civil : Lac-Échemin 1867-1940*. De Jean-Pierre-Yves Pépin.
- *Registres numérisés d'état civil : Sainte-Claire 1824-1879*. De Jean-Pierre-Yves Pépin.
- *Registres numérisés d'état civil : Sainte-Claire 1880-1940*. De Jean-Pierre-Yves Pépin.

Attention : le dimanche 26 septembre, de 13 h à 17 h, lors des Journées de la culture, des membres du comité seront présents pour répondre à vos questions sur la généalogie. Ils vous feront faire un tour rapide de nos collections, des outils informatiques (BK6, Heredis), l'endroit d'où est parti votre ancêtre en France, votre lignée directe, exposition d'arbres généalogiques, etc.

Soyez assurés que vous passerez un bon moment en compagnie des membres du comité qui vous attendent avec joie pour cette journée, car ce sont tous des passionnés de généalogie.

Photos recherchées

En vue de la publication d'un ouvrage historique sur Sainte-Marie, M. François Drouin est à la recherche de photographies des sujets suivants :

- Cyrille Dulac, marchand
- Joseph Voyer, menuisier
- Napoléon Voyer, menuisier, épicier
- André Lacroix, meunier
- Louis-Alfred Marcoux
- J.-Alfred Morency, avocat
- Thomas Carette
- Joseph-Noël Chassé
- Dr Tancrede Fortier
- Thomas Jalbert
- Honoré Ferland
- Hôtel George Langevin
- Hôtel Ferland
- Hôtel J.M. Doré
- Pont de la Station

Toute photo datant du début des années 1900 illustrant des personnes de Sainte-Marie pourrait être utile.

Line Gagnon
Agente de développement
culturel



Les documents seront numérisés et remis à leur propriétaire.

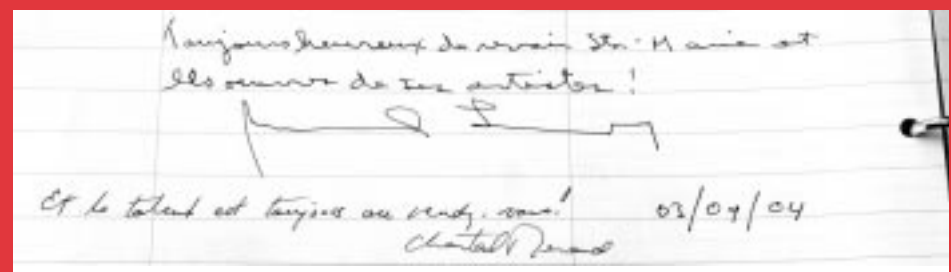
Si vous possédez une ou plusieurs de ces photos vous pouvez communiquer avec François Drouin au 387-5733 ou par courriel : coisfrr@globetrotter.net.

Il est à noter que la Ville de Sainte-Marie continue de recueillir des documents et photographies anciennes qui sont protégés et classés. Ils servent d'ailleurs de sujets aux différentes expositions thématiques organisées durant l'année. Pour faire don ou prêt de ces documents, vous devez vous adresser à Line Gagnon au 387-4920 ou par courriel : lyne.gagnon@ville.sainte-marie.qc.ca.

Protégeons et valorisons ensemble ces éléments qui ont forgé notre belle histoire mariveraine!

Visite éclair de M. Bernard Landry

Le 3 septembre dernier, profitant d'une tournée en Beauce en préparation à la rentrée parlementaire de l'automne, le chef de l'opposition officielle de l'Assemblée nationale, M. Bernard Landry, et sa compagne Chantal Renaud, ont fait une visite éclair à l'hôtel de ville de Sainte-Marie pour y admirer l'exposition d'œuvres d'artistes mariverains actuellement en cours. Vous pouvez lire ci-dessous les petits mots d'appréciation qu'ils ont écrits dans le livre des visiteurs de l'exposition.



Conseil en bref



Chantale Faucher
Greffière adjointe

Voici un bref résumé de certaines décisions prises lors de la séance régulière tenue le 13 septembre 2004, à savoir :

- La Ville a renouvelé, pour une période additionnelle de deux (2) ans, le mandat de madame Claudette Drouin à titre de membre au sein du Comité consultatif d'urbanisme.
- La Ville a autorisé le Service des loisirs, culture et vie communautaire à aller en appel d'offres pour les travaux de rénovations de la piscine extérieure de l'OTJ.
- La Ville a autorisé l'asphaltage d'une partie de la 3^e Avenue du Parc industriel.
- La Ville a demandé officiellement au ministère de la Santé et des Services sociaux de subventionner l'installation d'un système de fluoration à la nouvelle usine de filtration sur la rivière Chaudière.
- La Ville a, à la suite d'un appel d'offres public, accordé le contrat pour le déneigement des rangs et routes pour les cinq (5) prochaines périodes hivernales à Constructions Edguy inc.
- La Ville a proclamé la Semaine de la prévention des incendies du 3 au 9 octobre 2004. Le Service de la protection contre l'incendie tiendra quelques activités dans le cadre de cette semaine nationale.
- La Ville a autorisé la cession à l'Office municipal d'habitation de Sainte-Marie du terrain nécessaire à la construction du projet de logements sociaux (20 unités additionnelles) sur l'avenue du Bocage.
- La Ville a renouvelé jusqu'au 30 septembre 2008 l'entente dans le cadre du Programme de supplément au loyer avec la Société d'habitation du Québec et l'Office municipal d'habitation.

Pour obtenir plus de détails ou une version intégrale de ces procès-verbaux, communiquez avec le personnel du Service du greffe et du contentieux.

PROVINCE DE QUÉBEC,
Ville de Sainte-Marie, Comté de Beauce-Nord,
le 27 août 2004.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée greffière de la Ville de Sainte-Marie

QUE le Conseil de la Municipalité régionale de Comté de La Nouvelle-Beauce a approuvé, suite à l'entrée en vigueur du schéma d'aménagement et d'un document complémentaire ainsi qu'à la réception de l'avis de conformité du plan d'urbanisme, les règlements suivants :

Règlement n°	Titre	Date d'approbation de la M.R.C.
1280-2004	Règlement amendant le règlement de zonage numéro 700-90 et ses amendements, et plus particulièrement afin de modifier certaines dispositions du chapitre 6 (stationnement hors rue) ainsi que modifier la grille des usages et spécifications prévus à l'intérieur des zones 210 et 211.	2004-08-17
1282-2004	Règlement amendant le règlement de zonage numéro 700-90 et ses amendements, et plus particulièrement en créant une nouvelle zone portant le numéro 155 à même une partie de la zone 223 et en modifiant les limites de la zone 117 actuelle à même une partie de la zone 223 ainsi qu'en prévoyant une bande de protection le long de l'autoroute 73 (entre la route Carter et la route Saint-Martin).	2004-08-17
1283-2004	Règlement amendant le règlement sur les lotissements numéro 701-90 et ses amendements, et plus particulièrement l'article 3.3.4 afin de prévoir une profondeur supplémentaire pour les emplacements longeant l'autoroute 73 (entre la route Carter et la route Saint-Martin).	2004-08-17

L'avis de conformité de la M.R.C. de La Nouvelle-Beauce ayant pour effet l'entrée en vigueur des dispositions stipulées aux règlements ci-haut mentionnés.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ces documents au bureau de la municipalité aux heures normales d'ouverture.

Donné à Ville de Sainte-Marie, ce 27 août 2004.

Chantale Faucher, greffière adjointe

PROVINCE DE QUÉBEC,
Ville de Sainte-Marie, Comté de Beauce-Nord,
le 14 septembre 2004.

DÉROGATIONS MINEURES AVIS PUBLIC

À tous les propriétaires et locataires d'immeubles de la Ville de Sainte-Marie, Beauce-Nord.

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée greffière de la Ville de Sainte-Marie, Beauce-Nord, que lors d'une séance spéciale qui sera tenue le **12 octobre 2004 à 19 h 45** à la salle du Conseil située à l'hôtel de ville, 270 avenue Marguerite-Bourgeoys à Ville de Sainte-Marie, cinq (5) demandes de dérogations mineures aux règlements d'urbanisme de cette municipalité seront étudiées et les personnes intéressées peuvent se faire entendre par le Conseil relativement aux demandes de dérogations mineures suivantes :

a) Propriété sise au 399 rue Notre-Dame Nord
Lots : 604-2, 605-1, 605-2, 606-1, 606-2 et 607-1

Dérogations : Permettre la transformation du bâtiment commercial à des fins résidentielles (6 logements) de façon à ce que :

- l'escalier menant au second étage soit à l'intérieur et commun aux deux (2) logements contrairement à ce qui est stipulé aux articles 27.3.1 et 27.5 du règlement de zonage numéro 700-90;
- l'allée d'accès aux cases de stationnement soit de 5,5 mètres au lieu d'un minimum de 7,0 mètres tel qu'exigé au chapitre 6 du règlement de zonage numéro 700-90;
- la localisation des cases de stationnement du côté nord de l'immeuble soit à 0,0 mètre de la ligne latérale au lieu d'un minimum de 1,0 mètre tel qu'exigé au chapitre 6 du règlement de zonage numéro 700-90.

b) Propriété sise au 231 boulevard Tasche-reau Nord
Lot : 595-16

Dérogation : Reconnaître la localisation d'une remise à 0,88 mètre de la ligne latérale au lieu d'un minimum de 1,0 mètre tel que stipulé à l'article 5.3 du règlement de zonage numéro 700-90.

c) Propriété sise au 345 avenue du Verger
Lot : 670-115

Dérogation : Permettre la construction d'une entrée de cave fermée dans la cour latérale gauche à une distance minimale de 1,6 mètre au lieu d'un minimum de 2,0 mètres tel qu'exigé à l'article 4.2.2b) du règlement de zonage numéro 700-90.

d) Propriété sise au 1048 boulevard Vachon Sud
Lot : 402-5

Dérogation : Permettre l'agrandissement du bâtiment principal à 0,75 mètre de la ligne arrière au lieu d'un minimum de 3,0 mètres tel qu'exigé à l'intérieur du chapitre 23 du règlement de zonage numéro 700-90.

e) Propriété sise sur le boulevard Tasche-reau Sud
Lots : 507-5-18, 507-5-19, 507-5-20, 520-17-79, 520-17-80

Dérogations : Permettre la création de six (6) unités de résidences de type «chandelle» de façon à ce que :

- la largeur des terrains soit de 7,3 mètres au lieu d'un minimum de 18,0 mètres tel qu'exigé au règlement sur les lotissements numéro 701-90;
- la superficie des terrains soit de 219,4 mètres carrés au lieu de 540,0 mètres carrés tel qu'exigé au règlement sur les lotissements numéro 701-90;
- la largeur de la résidence soit de 5,5 mètres au lieu d'un minimum de 7,3 mètres tel qu'exigé au chapitre 21 du règlement de zonage numéro 700-90;
- la construction de chacune des unités de bâtiments soit à 0,9 mètre de la ligne latérale au lieu d'un minimum de 2,6 mètres tel qu'exigé au chapitre 23 du règlement de zonage numéro 700-90.

Donné à Ville de Sainte-Marie,
ce 14 septembre 2004.

Hélène Gagné,
Greffière

Nous attendons vos courriels!

Le *Lien mariverain* dispose maintenant d'une adresse de courriel bien à lui afin de recevoir vos commentaires et suggestions. Il s'agit du lienmariverain@globetrotter.net. N'hésitez pas à nous poser des questions concernant votre ville et même à nous proposer des idées pour de futurs articles. Cela nous aidera pour rendre le contenu de votre journal municipal encore plus près de vos préoccupations.